

C'est le montant estimé et validé par le ministre de la Santé publique André Mama Fouda mardi à Yaoundé.

Le système de la Couverture santé universelle (CSU) prend forme. Le coût du panier de soins pour sa mise en place a été validé mardi dernier à Yaoundé. C'était au cours de la restitution des travaux de validation présidées par le ministre de la Santé publique, André Mama Fouda.

Le coût de sa mise en place est de l'ordre de 1300 milliards de F pour un paquet de base de soins et de services composé de 185 interventions et de 101 sous interventions. Ce montant devrait satisfaire les divers domaines de la médecine interne, la chirurgie, la gynécologie obstétrique, la pédiatrie, la stomatologie, l'otorhinolaryngologie, la vaccination et divers services communautaires.

Ainsi approuvé, le projet sera soumis au gouvernement. « Nous avons mené d'autres études préalables. A savoir : la capacité contributive des Camerounais. Maintenant, nous pourrons dégager la part restante qui devra être mobilisée par l'Etat du Cameroun, au cas où tout le panier de base est mis en œuvre dès le départ.

Ceci pour que très rapidement, le gouvernement puisse proposer au chef de l'Etat la voie à suivre. Il pourra alors décider en temps opportun de l'orientation à donner, à présent que les

études préliminaires sont arrivées à ce stade », a indiqué le Minsanté.

L'approche utilisée pour parvenir à ce résultat a été participative via le logiciel One Health. Avec un accent particulier sur les coûts pratiqués sur le terrain, en tenant compte du prix par comprimé et non par plaquette ou par boîte de médicaments.

Sa flexibilité permet de réorienter les coûts en cas d'omission d'un panier, puisque le costing est un exercice qui permet de déterminer sur la base des simulations le coût de mise en œuvre du paquet de services de soins de santé. Sa réalisation dépend du coût moyen des soins et services de santé défini dans le panier de base, du taux d'utilisation de ses soins et de la population à couvrir.

Une fois que le montant est connu, l'on peut dégager les parts contributives des différents acteurs et définir le taux de prélèvement des contributions de chaque travailleur en fonction de son revenu.

Pour André Mama Fouda, la CSU va assainir tout le milieu sanitaire, avec la normalisation de la prise en charge. Chaque intervention est soutenue par un protocole dans toutes les formations sanitaires. Et une prise en charge comprend le prix de la consultation, celui des médicaments prescrits et des prestataires, entre autres. « Ça va obliger chacune de ces formations à améliorer la qualité de ses services.

Elles pourront sortir du système si jamais elles ne respectent pas les normes infrastructurelles, en ressources humaines, de propreté, entre autres », a poursuivi le ministre. Le volet pharmaceutique n'est pas en reste. « Le médicament de la rue va mourir de lui-même et les pharmaciens vont accepter d'aller dans l'arrière-pays pour pouvoir soutenir les besoins en médicaments qui seront exprimés par les formations sanitaires », a conclu le Minsanté.

Source: Cameroun Tribune